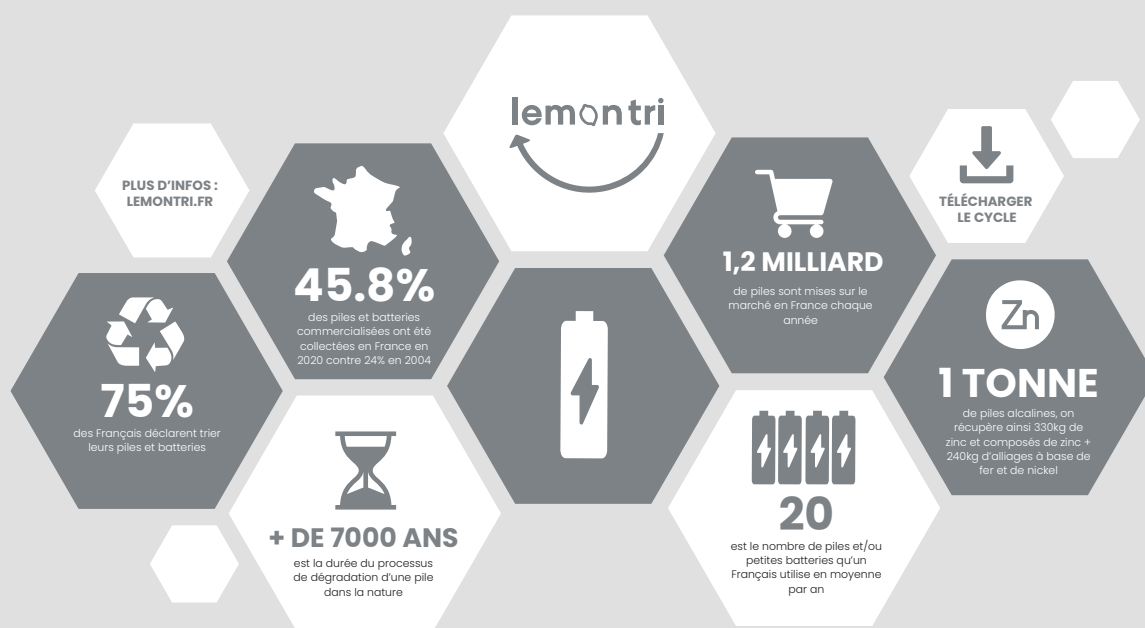


LE RECYCLAGE

DES PILES

1,2 milliard de piles sont vendues chaque année en France, soit **33 000 tonnes**. Les piles font partie de la catégorie des déchets dangereux car elles contiennent des métaux lourds, nocifs pour la santé et l'environnement. On trouve des points de collecte dans les grandes surfaces, les entreprises, les déchetteries, les mairies. Tous les modèles de piles sont recyclables mais seules **38%** des piles commercialisées sont recyclées. Le reste est stocké dans les placards et les appareils ou jeté dans les ordures ménagères.



QUE DEVIENT MA PILE ?

01 	02 	03 	04 	05
<p>D'abord, le gisement collecté est trié : étape essentielle pour assurer le recyclage des équipements électriques et électroniques.</p>	<p>Puis, les différents matériaux contenus dans les piles sont isolés et séparés. Chaque type de piles et batteries fait appel à des technologies de traitement spécifiques..</p>	<p>Chaque type de piles et batteries est ensuite broyées. Les métaux rares sont extraits du broyat métallique. Les matériaux contenus dans les piles et batteries vont en être extraits.</p>	<p>Il existe différentes techniques de recyclage en fonction des types de piles ou batteries à traiter : La pyroméallurgie, l'hydroméallurgie, la distillation, La fusion</p>	<p>Ce processus permet chaque année de récupérer environ 5 000 tonnes de métaux, réutilisés pour créer à nouveau des piles ou pour des casseroles, des gouttières, des équipements industriels etc.</p>

EN SAVOIR +

Qu'il s'agisse d'une pile bâton dans une radio ou une lampe torche, d'une pile bouton dans une calculatrice ou une montre, ou encore la batterie de votre ancien téléphone ou ordinateur portable, tous les types de piles et petites batteries (sauf les batteries de voiture) sont récupérées puis recyclées.